

[Imprimer](#)

Site officiel de l'Université Paris-Sorbonne  
(Paris IV)

[http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?  
article3333](http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?article3333)

## Le De Bono Mortis de Saint-Ambroise. Texte latin, traduction et commentaire

---

Samedi 28 janvier 2006  
14 heures  
En Sorbonne  
Amphithéâtre Descartes  
17, rue de la Sorbonne  
Paris 5e

► **Mme Lama EL HORR** soutient sa thèse de doctorat :

► *Le De Bono Mortis de Saint-Ambroise. Texte latin, traduction et commentaire*

**En présence du Jury :**

**M. ZARINI (Paris 4)**

**M. DOLBEAU, codirecteur (EPHE)**

M. FREDOUILLE (Paris 4)

M. NAUROY (Metz)

M. PERRIN (CNRS)

### Résumés

Une nouvelle édition critique du traité De bono mortis de saint Ambroise, fondée sur la collation de nouveaux témoins manuscrits, doit permettre aussi de collationner à nouveaux frais les manuscrits utilisés par C. Schenkl, de remédier à l'absence d'un stemma et, sur la base du texte latin établi, de fournir une nouvelle traduction française. Il convenait aussi de renouveler l'approche de certains points constitutifs de la spiritualité ambrosienne, tels que la place qu'occupe la politique dans la prédication de l'évêque de Milan ou l'utilisation par ce dernier des sources païennes : pour cela, il fallait porter une attention particulière à la structure argumentative mise en œuvre.

*St Ambrose's "De bono mortis". Latin text, translation and commentary.*

This study of the De bono mortis treatise of St Ambrose is based on the collation of new manuscripts in addition to those used by C. Schenkl. It attempts to address the lack of a historical stemma, and provide a literal translation of the Latin text into French. The document also strives to re-evaluate our approach to some fundamental aspects of St Ambrose's spirituality, such as the role of politics in his preaching and his use of pagan sources, paying particular attention to the structure of his arguments.

### Position de thèse

#### Introduction

#### La date de composition

On ne dispose à ce jour d'aucun indice fiable qui permette de fixer de manière sûre la date de composition du De bono mortis. Ambroise a-t-il composé ce traité dans les dernières années précédant sa mort ? Augustin a-t-il entendu ce sermon avant de quitter Milan ? De la comparaison du De bono mortis avec d'autres traités d'Ambroise, peut-on inférer quelque conclusion sur la date de composition de notre traité ? Qu'elles reposent sur la considération des

différentes périodes de rédaction dans la vie de l'évêque, sur celle de l'influence plotinienne sur ce traité, ou encore sur le rapprochement de ce traité avec d'autres écrits du même auteur, les conjectures qui furent jusqu'ici avancées se révèlent toutes également discutables. Aussi faut-il considérer que le De bono mortis a pu être composé entre l'année 386, qui fut retenue par P. Courcelle, et l'année 391, qui fut retenue (et par suite écartée) par J.-R. Palanque.

### **L'occasion du traité**

Comme pour la date de composition, Ambroise ne fournit aucune indication relative à l'occasion et plus généralement au contexte qui l'aurait conduit à composer ce discours sur la mort. Tout au plus savons-nous que ce traité était constitué à l'origine de deux sermons, prononcés peut-être le même jour, devant une communauté de fidèles. L'étude des thèmes majeurs abordés ne semble pas permettre d'affirmer que le De bono mortis serait une réaction à une situation politique périlleuse : non seulement Ambroise n'y fait mention d'aucun événement politico-religieux contemporain, mais en outre, il ne consacre aucun développement à la question de la mort « brutale », mort en quelque sorte imposée. Ambroise ne se soucie guère ici que de la mort volontaire, c'est-à-dire la mortification, à laquelle il exhorte avec empressement tout au long du traité. Il semblerait donc qu'il faille voir dans ce traité non pas une consolation, mais une exhortation à la mortification par le baptême, la pénitence, l'ascèse et l'abstinence sexuelle - notions élémentaires qui semblent s'adresser à des fidèles en cours d'être initiés.

### **Prédication et rhétorique**

On devine, dès le début du traité, une intention de capter la bienveillance de l'auditoire. La simplification extrême de l'argumentation mise en œuvre permet assurément à Ambroise de faciliter l'enseignement des notions abordées ; cette simplification passe notamment par l'utilisation par lui du sens littéral du texte sacré, qui lui permet d'adhérer aux objections avant de pouvoir les réfuter, au moyen de l'interprétation allégorique, dont on sait qu'elle est son interprétation favorite. Mais un examen attentif de son argumentation révèle qu'Ambroise cherche à faire adopter ses vues plutôt qu'à enseigner par voie de « logique » ; cette méthode semble ainsi nous éloigner du docere pour nous introduire, parfois de manière assez brutale, dans le flectere. Il n'est pas rare, en effet, que l'évêque force l'interprétation des citations, notamment bibliques, qu'il a introduites dans son exposé ; quelquefois même, la logique est presque totalement absente et révèle un évêque plus soucieux de forcer l'adhésion que d'instruire.

### **Une exhortation à la mort**

Tous ces procédés d'argumentation semblent servir un seul objectif : inciter à la pratique de la mort qui, seule, permettra de rejoindre le Christ dans la vie. A travers tout le traité, les thèmes se répondent et se complètent qui permettent à Ambroise de mettre en place cette exhortatio. Il lui faudra exposer les raisons de la présence de la mort dans le monde, traiter aussi la question de l'auteur de la mort, pour mettre à mal l'objection selon laquelle la mort est un mal parce qu'elle est contraire aux desseins divins. Démontrer que la mort est un bien revient en fin de compte à réduire à rien la crainte de la mort, qui est le propre des insensés - ou des pécheurs qui redoutent à juste titre le châtement de leurs actions. On remarquera toutefois qu'Ambroise souligne avec insistance la possibilité d'être sauvé, mentions qui s'adressent précisément aux faibles. Pour autant, la notion de mérite n'en perd pas son importance : si la vie peut être offerte à tous, elle ne peut s'obtenir que par les bonnes œuvres - qu'il est d'autant plus urgent d'accomplir qu'il n'y a pas de rachat possible après la mort.

### **La tradition manuscrite**

Ce texte n'avait pas vraiment été revu depuis l'édition de C. Schenkl, qui, malgré ses très grands mérites, souffre de plusieurs défauts tels que des erreurs dans les collations, un apparat tantôt trop imprécis tantôt peu sélectif, et une méthode trop intransigeante à l'égard d'une branche entière de la tradition. En outre, plusieurs manuscrits, naturellement, étaient ignorés de ce dernier, qu'il convenait pour nous de répertorier ; il n'était pas question, pour autant, de dresser une liste exhaustive des manuscrits ayant transmis notre traité, mais il nous a semblé indispensable de fournir une liste qui pût donner une base sûre à ce travail. On trouvera cette liste en appendice. On a fondé l'étude de ce texte sur vingt-trois témoins manuscrits, sélectionnés sur des critères assez simples. Nous avons d'abord procédé à la collation, basée pour certains témoins sur une nouvelle datation - des manuscrits utilisés par C. Schenkl : Saint-Omer, Bibl.

mun. 72, s. IX (= A) ; Paris BN lat. 1913, s. IX (= P) ; Karlsruhe , Badische Landesbibl., Augiensis 213, s. IX (= W) ; Karlsruhe , Badische Landesbibl., Augiensis 130, s. IX-X (= X) ; Roma, Vat. lat. 5759, s. X-XI (= Y) ; Karlsruhe , Badische Landesbibl., Augiensis 156, s. XI (= Z) ; Einsiedeln, Stiftsbibl. 164 (330), s. XII (= F) ; Reims, Bibl. mun. 379, s. XII (= R) ; Karlsruhe , Badische Landesbibl., Augiensis 236, s. IX (= C) ; Cambrai, Bibl. mun. 204 (0199), s. IX-X (= D) ; Einsiedeln, Stiftsbibl. 136 (606), s. X (= E) ; Sankt Gallen, Stiftsbibl. 187, s. X (= G) ; Paris, BN lat. 1719, s. XI-XII (= U). Sur les quatorze manuscrits dont s'est servi l'éditeur allemand, nous n'avons écarté - après l'avoir consulté - que le manuscrit de Douai, Bibl. mun. 226, s. XII, qui est un descendant direct de A.

Outre les treize manuscrits cités, nous avons jugé bon de collationner l'ensemble des manuscrits de notre liste qui sont antérieurs au XIIe siècle, à savoir : Fulda, Hessische Landesbibl., Bonifatianus 2, s. VIII (= B) ; Dijon, Bibl. mun. 125, s. XI (= J) ; Salzburg, Stiftsbibl. St Peter, Codex a. VII. 31, s. XI (= S) ; Paris, BN lat. 2699, s. XI (= Q) ; Le Mans, Bibl. mun. 15, s. XI (= L) ; Paris, Mazarine lat. 583, s. XI (= M) ; Avranches, Bibl. mun. 72, s. XI (= N) ; Durham, Dean and Chapter Library, Codex B.II.6, s. XI-XII (= O) ; Paris, BN lat. 2639, s. XI-XII (= T) ; Enfin, nous avons ajouté à cette liste un manuscrit tardif, d'origine milanaise : Princeton, University Library, Kane 14, s. XV (= K).

La collation de ces témoins fait apparaître une tradition que se partagent deux ancêtres distincts : d'un côté l'ancêtre  $\alpha$ , que représentent les témoins AP ainsi que les témoins JK, qui descendent tous deux de P ; de l'autre, l'ancêtre  $\beta$ , qui réunit la famille italo-germanique  $\theta$  (=WXYZFR) et la famille franco-germanique  $\psi'$  (=BCDEGSQ). Enfin, les témoins de l'ancêtre  $\delta$  (=LMNOTU) relèvent vraisemblablement d'une tradition contaminée, puisque leurs leçons et variantes s'accordent tantôt avec les témoins de la branche  $\alpha$ , tantôt avec ceux de la branche  $\beta$ . Pour bien expliciter le lien de parenté qu'entretiennent entre eux nos vingt-trois manuscrits et la place qu'ils occupent chacun dans la tradition, il a paru utile d'essayer de tous les situer dans un stemma, remédiant ainsi à l'absence de stemma dans l'édition de C. Schenkl. Instructive est aussi, pour l'histoire de la tradition, l'étude des mains correctrices dont portent la trace presque tous les témoins collationnés. Lorsque cela a été possible, nous avons situé ces « mains », au même titre que les témoins eux-mêmes, dans la tradition du traité : les rapprochements que l'on peut faire entre les variantes introduites par ces mains et les leçons et variantes que contiennent d'autres témoins permettent de déterminer, sans doute assez précisément, les ancêtres dont dépendent Apc (= A2), Rpc (= R2), Wpc (= W2) et Spc (= S2).

## **Edition, traduction et commentaire**

### **Edition**

Il est bien manifeste que, malgré les indices précieux qu'apportent en certains endroits du texte quelques-uns des nouveaux manuscrits collationnés, les témoins AP, dont s'est servi C. Schenkl pour l'établissement du texte, demeurent pour l'éditeur moderne des témoins à divers égards incontournables. Et cependant, si C. Schenkl a eu raison de voir dans ces manuscrits, et en particulier dans A (Saint-Omer, Bibl. mun. 72), des témoins excellents du texte, il a sans doute poussé sa méthode jusqu'à l'exagération en refusant systématiquement de considérer, notamment dans les passages qui présentent des difficultés non négligeables voire des lacunes, le reste de la tradition, c'est-à-dire la seconde branche représentée par l'ancêtre  $\beta$ . C'est essentiellement sur ce point que nous avons jugé nécessaire d'intervenir, en accordant plus d'intérêt à la seconde famille dont les leçons se révèlent parfois indispensables pour la reconstitution du texte. On trouvera dans l'apparat critique l'ensemble des variantes données par l'ensemble des manuscrits collationnés - à l'exception de celles de O (Durham, Dean and Chapter Library, B.II.6) qui, en sa qualité de descendant direct du manuscrit d'Avranches, Bibl. mun. 72 (= N), a été supprimé de l'apparat. Par ailleurs, quoique nous ayons tenu à consulter la révision qu'a donnée W.-T. Wiesner (en 1970) de l'édition de C. Schenkl, ainsi que l'édition, plus ancienne, des mauristes, cependant, seules les interventions de C. Schenkl trouveront une mention dans l'apparat. Sous le texte latin figure également l'apparat des sources scripturaires - auxquelles nous avons apporté un certain nombre de corrections par rapport aux travaux respectifs de C. Schenkl, de W.-T. Wiesner, de Mc Hugh et de C. Moreschini.

### **Traduction**

La dernière traduction française du traité De bono mortis est celle qu'a fournie P. Cras (en 1934),

et qui se révèle à divers égards une adaptation destinée à faire connaître le traité à un large public. Il manquait donc une traduction plus précise, qui n'écartât aucun passage du texte, fût-il obscur. Pour effectuer cette traduction, il était utile de tirer profit d'un certain nombre de traductions étrangères - anglaise par Mc Hugh puis par W.-T. Wiesner ; italienne, par F. Portalupi puis par C. Moreschini ; allemande par J. Huhn.

### **Commentaire**

Le De bono mortis a bénéficié d'un commentaire de la part de W.-T. Wiesner, et d'annotations plus ou moins approfondies de la part de F. Portalupi, de Mc Hugh, de C. Moreschini et de J. Huhn. Ces différentes études s'intéressent en grande partie aux sources d'Ambroise dans ce traité ; mais elles ne contiennent que peu de remarques d'ordre stylistique, et certains passages du texte, ambigus voire obscurs, n'y bénéficient d'aucune explication. Il était donc utile d'essayer de remédier à ce manque. Ont trouvé une place dans le commentaire les questions qui n'ont pas bénéficié d'un développement dans l'introduction, c'est-à-dire en particulier la question des sources - aussi bien scripturaires que philosophiques, et, plus largement, païennes ; comme on le sait, cette dernière question a été très largement explorée depuis la découverte par P. Courcelle de l'influence plotinienne sur ce traité : aussi est-ce volontairement que nous en avons relégué l'étude dans le commentaire. Quant aux sources scripturaires, W.-T. Wiesner a eu l'occasion de s'y intéresser d'assez près dans l'abondant commentaire qu'il a donné du De bono mortis, et il nous a paru naturellement inutile de reprendre le détail de cette étude. En revanche, il restait, semble-t-il, à étudier de plus près le texte de IV Esdras, apocalypse apocryphe que cite abondamment Ambroise dans la seconde partie de son traité, et qui n'a reçu jusqu'ici que des études assez sommaires ; nous avons donc consacré à ce texte plusieurs passages de notre commentaire, et ce, en plus de l'étude plus détaillée que l'on trouvera en appendice. On trouvera enfin, dans le commentaire, des remarques relatives à l'apparat critique, et principalement aux variantes adoptées par rapport à l'édition de C. Schenkl, qui ne trouvent pas de développement dans les notes critiques.

---